REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215602616-20260304-2026_02_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LA VRAIE CROIX

Séance du 04 mars 2026

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

L'an deux mil vingt-six, le quatre mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

Présents : P.GUIBLIN – E.GEVA – P.BOUVET – S.ROUSSELET – J.CAPELLE – M.PONDARD – M.PRIME – M.LEFORT – C.ROLLAND – E.BROHAN – P.BONNIN – S.TACHEAU
Convocation : le 25 février 2026
Absents excusés : M.QUATREVAUX pouvoir donné P.GUIBLIN
Absents : S.POUPET
Secrétaire de séance : S.TACHEAU a été désignée secrétaire de séance.

2026-02-10 : SUBVENTIONS ANNUELLES 2026 AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal, les demandes de subventions au titre de l'année 2025 :

ASSOCIATIONS	ADRESSE	MONTANT VOTE	OBSERVATIONS
AS ST ELOI	LA VRAIE CROIX	1 290	2026 : 30 € / 43 licenciés LVC
COMITE DE JUMELAGE	LA VRAIE CROIX	100	
STE CHASSE ST HUBERT	LA VRAIE CROIX	50 + 300	50 € + 75 € X 4 piégeurs
LIGUE CONTRE LE CANCER	VANNES	50	
LUTTE C / LES MYOPATHIES / AFM TELETHON	VANNES	50	
LES RESTO DU COEUR	VANNES	50	
SECOURS CATHOLIQUE EPICERIE SOCIALE	MONTERBLANC	50	
BANQUE ALIMENTAIRE	VANNES	50	
CROIX ROUGE	QUESTEMBERT	50	
MFR	QUESTEMBERT	90	30 € X 3 élèves
TOTAL		**2 130 €**	

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
et publication ou notification du

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215602616-20260304-2026_02_10-DE

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser les subventions aux associations comme précité dans le tableau.

Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés
Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Pascal GUIBLIN

MAIRIE DE LA VRAIE CROIX
56250 MORBIHAN

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
et publication ou notification du